



élection  
municipale  
partielle

# SAINTE-JULIE

## AVIS PUBLIC

### RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

---

AVIS est donné qu'en vue de l'élection partielle du 11 décembre 2022 dans le district 1 – de la Belle-Rivière-Ringuet, la liste électorale municipale a été déposée au bureau de la présidente d'élection le 9 novembre 2022. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

Pour voter, vous devez être inscrit sur cette liste.

Vous avez le droit d'être inscrit sur la liste électorale si :

1. Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis;
2. Le 25 octobre 2022 :
  - Vous aviez la citoyenneté canadienne;
  - Vous n'étiez pas en curatelle;
  - Vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années;
3. De plus, vous deviez, le 25 octobre 2022, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
  - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;OU
  - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou être occupant d'un établissement d'entreprise situé dans le district 1 – de la Belle-Rivière-Ringuet;

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans le district 1 – de la Belle-Rivière-Ringuet, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures suivants :

Hôtel de ville de Sainte-Julie – 1580, chemin du Fer-à-Cheval

Le mardi 22 novembre 2022, de 14 h 30 à 17 h 30

Le mercredi 23 novembre 2022, de 19 h à 22 h

Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la ville doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

Toute demande d'inscription, de modification ou de correction doit être apportée lors de la commission de révision. Aucune modification à la liste électorale ne pourra être apportée au moment de voter.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec la présidente d'élection :

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION  
1580, chemin du Fer-à-Cheval  
Sainte-Julie (Québec) J3E 2M1  
Téléphone : 450 922-7115 poste 7051  
Courriel : [election@ville.sainte-julie.qc.ca](mailto:election@ville.sainte-julie.qc.ca)

DONNÉ à Sainte-Julie, ce 14 novembre 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Deschesnes', written in a cursive style.

NATHALIE DESCHESNES, avocate  
Présidente d'élection